

Accompagner les entreprises dans la professionnalisation et l'évolution de leurs pratiques RH

Description

SECURISE'RA accompagne les entreprises dans la professionnalisation et l'évolution de leurs pratiques en matière de Ressources Humaines (RH), en mettant à leur disposition **un appui conseil gratuit** réalisé par des cabinets de consultants spécialisés, sélectionnés par la Région Rhône-Alpes. Dans le cadre des accompagnements SECURISE RA, **8 thématiques RH** peuvent être travaillées :

- Elaboration d'une stratégie RH ;
- Conditions de travail, pénibilité, sécurité, santé au travail ;
- Recrutement, intégration, fidélisation et reconnaissance des salariés ;
- Management ;
- GPEC, développement des compétences, évolution professionnelle ;
- Organisation du travail ;
- Relations de travail, climat social, dialogue social ;
- Promotion de la diversité.

SECURISE'RA peut aussi être mobilisé dans le cadre du [plan PME](#) via le programme RH PME.

Public concerné

L'accompagnement s'adresse aux petites et moyennes entreprises rhônalpines, c'est à dire aux établissements privés de moins de 250 salariés présents sur le territoire régional.

Accompagnement proposé

Il dépend des caractéristiques de l'entreprise et du besoin auquel elle est confrontée :

- **Des ateliers RH généralistes ou thématiques** (basés principalement sur des séances de travail collectives, regroupant plusieurs entreprises) sont en priorité proposés aux petites entreprises ne disposant pas d'organisation et d'outils RH. L'objectif est de leur apporter une première sensibilisation, des concepts et principes de base ainsi que des outils simples et adaptés à leurs besoins. Des temps individuels d'intervention du consultant dans chaque entreprise favorisent le passage à l'action et la mise en pratique ;
- **Des actions collectives** sont proposées à des entreprises déjà structurées, rencontrant des problématiques RH ou souhaitant conduire des projets RH. L'objectif est alors d'accompagner ces entreprises dans une réflexion commune, un échange de pratiques et la construction de réponses adaptées. Des temps individuels d'intervention du consultant dans chaque entreprise permettent de travailler à la résolution de la problématique ou à la conduite du projet de chacune, en s'appuyant sur le travail collectif.
- **Des actions individuelles** permettent de travailler sur des problématiques RH spécifiques à une entreprise. Ces actions comportent généralement 2 phases : un temps de diagnostic et de préconisations (de 1 à 2 jours) et un temps d'accompagnement à la mise en œuvre de la démarche proposée (de 2 à 6 jours).

Modalités d'attribution

Toute entreprise intéressée par appui-conseil en ressources humaines doit prendre contact avec l'animateur relais de son territoire. Après une analyse détaillée de sa situation et de ses besoins, l'animateur RH propose d'orienter l'entreprise vers le type de prestation le plus approprié et présente le projet à la Région Rhône-Alpes. Une fois le projet validé, la Région mobilise un cabinet conseil pour réaliser la prestation d'accompagnement décidée (atelier RH, actions collective ou action individuelle).

Votre contact : Marion DORIER – 04.74.02.88.95 – m.dorier@mdefpaysbeaujolais.fr

Exemples d'ateliers RH généralistes ou thématiques

- **Comprendre sur quoi reposent la politique et la stratégie RH ?**
 - Identifier les différents outils nécessaires à la GRH : fiche de postes, fiche de compétences, entretien annuel, livret d'accueil, organigramme...

- **Mieux recruter pour mieux fidéliser**
 - Définir ses besoins en compétences : quelles attentes en terme de savoirs faire, savoirs et savoirs être ? Quel profil ?
 - Rédiger une fiche de poste et différencier son offre ; rendre une offre attractive.
 - Sélectionner les candidatures : décrypter un CV et une lettre de motivation, utiliser une grille d'évaluation des candidatures.
 - Mener un entretien d'embauche et sélectionner le bon profil : Poser les bonnes questions, cerner les motivations, évaluer le potentiel.

- **Professionaliser le management**
 - Animer des personnes et des équipes, déléguer, conduire des entretiens, gérer des conflits, ...
 - Mobiliser les personnes autour d'un nouveau projet : les bases et les moyens de la communication
 - Construire sa légitimité de chef d'entreprise
 - Définir un mode de management adapté (faire avec et non pas contre)

- **Evaluation et prévention des Risques : une opportunité pour améliorer la performance humaine dans l'entreprise**
 - Organiser une démarche de prévention, actualiser les processus de production et de gestion du travail, évaluer les situations de travail et analyser les risques, mettre en place des indicateurs RH, construire le dialogue social...

- **Permettre à l'entreprise de s'adapter aux contraintes et à son environnement : mobilisation et mobilité des salarié(e s)**
 - Conduire le changement dans un contexte de mutations : conduite de projet, résistance au changement, implication des salariés, ...
 - La sécurisation des parcours professionnels

NB *Un groupe se constitue sur la base de 6 à 8 entreprises ayant des besoins proches.*

Le choix définitif des thèmes se fait en accord avec les participants du groupe selon leurs besoins.